



**Session du Comité de Coordination
du 7 Novembre 2013**

**Motion FO ÉNERGIE et MINES
concernant les détachements accordés par les employeurs
pour les Activités Sociales**

La Session du Comité de Coordination, réunie le 7 Novembre 2013, tire la sonnette d'alarme concernant les autorisations de détachement pour une activité temporaire des agents des IEG, afin que ces derniers puissent mener à bien leur mission au sein des activités sociales.

En effet, de nombreux refus émanant des directions nous sont communiqués et ces rejets d'autorisation mettent en très grande difficulté le bon fonctionnement des activités sociales et le service rendu aux électriciens et gaziers et à leur famille.

Ces refus impactent par exemple les détachements pour assurer les convoyages en centres jeunes, les accompagnements lors de séjours solidaires et la liste est loin d'être exhaustive.

La Session du Comité de Coordination demande solennellement aux différentes directions des entités de la branche des IEG que les dispositions qui permettent aux activités sociales d'être un outil vivant au service des agents et de leur famille depuis 60 ans, soient respectées et appliquées.